Le nouveau pointCommun

le bulletin d'information de la communauté de communes
Piège - Lauragais - Malepère
Mars - Août 2023 - Numéro 15 - Semestriel



DOSSIER
ECONOMIE





Au cœur du Lauragais et de l'Occitanie, notre territoire ne cesse d'attirer des touristes en pleine saison, mais aussi des entrepreneurs toute l'année.

Cette richesse à la fois patrimoniale, agricole et industrielle, qui nous échappe parfois, est belle et bien réelle.

Mobilisés en faveur du développement de cette économie, nous mettons tout en œuvre pour répondre aux demandes d'implantation ou d'extension du tissu économique.

Nous avons pour projet l'extension de la zone d'activités actuelle, ouverte à la concertation avec la population. Nous proposons également plusieurs dispositifs aux côtés de la Région Occitanie pour accompagner les acteurs économiques comme l'aide à l'immobilier d'entreprises ou encore l'aide aux boulangers subissant la crise énergétique.

Le tourisme, secteur essentiel de l'économie locale, génère également des emplois notamment avec l'activité des hébergeurs mais aussi des producteurs et artisans locaux.

Fiers de la vitrine du territoire que nous contribuons collectivement à sublimer chaque jour, nous vous proposons dans ce numéro un dossier spécial économie où vous pourrez retrouver ces sujets. L'actualité de vos services y est également présentée. Notre territoire regorge de richesses, à nous de les promouvoir !

André VIOLA

Président de la Communauté de communes

PIÈGE LAURAGAIS MALEPÈRE

Directeur de publication : **André Viola**

Rédaction - Conception : Maria Conquet
Crédit photos : services CCPLM - Mairies - Alain Pignon - Aurélien Passemar - Brice Asensio

Impression écoresponsable : Antoli
Tirage : 8 500 exemplaires

Edité en mars 2023

Garantie que le produit acheté est issu de sources responsables. Participation à la gestion durable des forêts (1 arbre coupé = 4 replantés). Mise en relation entre producteurs, transformateurs et usagers.

SUIVEZ-NOUS
CCPLM
www.ccplm.fr

EN IMAGES

Les circuits-courts pour l'alimentaire mais pas que !

Dans le cadre de l'entretien des stations d'épuration du territoire, le service Eau de la CCPLM avec l'exploitant a récemment fait intervenir l'entreprise Serinol, installée à Bram, sur la station de Bram.

Avec ce chantier, la CCPLM poursuit son engagement en faveur des circuits-courts en matière d'innovation et de travaux. Une démarche politique qui permet à la fois la valorisation du tissu économique régional et la réduction du bilan carbone.





En partenariat avec le CAUE de l'Aude et Enercoop, la CCPLM a lancé les "Apéro de la transition" à Bram et Belpech, invitant les citoyens à s'exprimer et échanger sur la transition environnementale, ses enjeux et interrogations sur le territoire.



Partout sur le territoire, des entreprises s'étendent ou s'implantent. Pour les accompagner, la CCPLM met en place plusieurs dispositifs.



Depuis l'ouverture de son nouveau site web en janvier, le réseau de lecture publique a enregistré une hausse record de son nombre d'inscrits et des réservations en ligne. Un véritable succès !



Dans le cadre du projet d'extension de la Zone d'Activités située à Bram, le président André Viola a lancé la réunion de concertation ouverte aux citoyens. Un moment de rencontre et de débat qui permet à chacun de s'exprimer.



A Montréal, la crèche accueille régulièrement les résidents de l'EHPAD. Une belle façon de connecter les générations autour d'ateliers thématiques appréciés des petits comme des grands.



L'Office de tourisme a profité de la saison calme pour mettre à jour ses outils de promotion. Le « Carnet de Découvertes », et bien d'autres supports dont 2 nouvelles fiches rando seront disponibles en papier et en téléchargement via : https://collinescathares.com/brochures/

EN BREF

Faire vivre la solidarité



Affirmant ses valeurs de solidarité et de tolérance, la CCPLM mène depuis 2020 une coopération avec la commune de Foundiougne au Sénégal autour de la thématique de l'accès à l'eau, sur le territoire intercommunal et au-delà pour un avenir meilleur et durable.

Cette politique se traduit par un partenariat de solidarité internationale visant à accompagner dans son développement la commune de Foundiougne. Dans une logique d'enrichissement mutuel des collectivités, la CCPLM et Foundiougne conduisent des transferts de compétences et échanges égalitaires selon deux axes :

- le développement durable autour de l'eau et l'assainissement
- la mise en relation des acteurs et populations des territoires partenaires

Cette aventure est menée en partenariat avec l'ACAD Association de Coopération entre Acteurs du Développement avec un volet de médiation en lien avec 3 classes du territoire et avec les accueils de loisirs intercommunaux.

Cap sur une nouvelle ère de Besplas



Depuis quelques mois, Besplas présente son nouveau visage. Accueillant une centaine d'enfants du territoire chaque vacances scolaires, il est composé de grands espaces initialement énergivores.

C'est désormais de l'histoire ancienne avec la rénovation énergétique de la salle polyvalente et du réfectoire qui s'est traduite par l'isolation thermique, la pose d'équipements électriques et de climatisation et de chauffage peu consommateurs.

A l'extérieur, l'aménagement des accès et des parkings permet de mieux circuler. Comme chacun sait, tous les chemins mènent à Besplas...!







MERCREDI ÉCOL'EAU

Rencontres, ateliers, projections...Dans le cadre de la coopération engagée avec Foundiougne, la CCPLM met en oeuvre une série d'actions de sensibilisation et de promotion de la citoyenneté du monde, en direction du jeune public dans les médiathèques et accueils de loisirs avec les "Mercredis Ecol'Eau".

A travers la mise en abime de sujets concrets comme l'accès aux toilettes ou à l'eau potable, la CCPLM poursuit l'objectif d'interroger les enfants et de les ouvrir à ces sujets en lien avec le dérèglement climatique.

Des ateliers d'expression radiophoniques vont d'ailleurs animer les mercredis "Ecol'Eau".

Prochains mercredis :
- 24 mai
- 7 juin Restitution ouverte aux familles

Réservation : votre Espace Citoyens - Renseignement : jeunesse@ccplm.fr



1 team anti-harcèlement, composée de collégiens inscrits au centre du #RDV, a récemment vu le jour avec l'objectif de lutter contre ce fléau. Ce groupe, créé à l'initiative de la Structure Info Jeune (anciennement PIJ), est un partenariat avec le Collège St-Exupéry, ses personnels et avec le centre de loisirs ado #LeRDV.

PAROLE D'ÉLU

“NOTRE DOUBLE OBJECTIF EST DE PERMETTRE DE MANGER LOCAL ET DE SOUTENIR LES PRODUCTEURS DU TERRITOIRE”

BRICE ASENSIO
Vice-Président
Transition Energétique

“Nous sommes heureux de développer ce partenariat avec le Drive Fermier audois au service des habitants dans leur quotidien. Se nourrir aujourd'hui est un véritable défi. A nous de donner les moyens en proximité à chacun d'accéder à des produits de qualité en circuits courts.”

PAROLE DE PRODUCTEURS



VIVIANE GALACHE
SÉBASTIEN ZANIN
Agriculteurs à St-Amans
Adhérents Drive Fermier 11

“Nous élevons des porcs installés sur paille qui vivent en groupe de douze dans environ 35 m².
Les animaux sont nourris aux céréales produites et transformées en farine sur l'exploitation (pois, orge).”

Peuvent en bénéficier :
*Les bénéficiaires de l'aide sociale
*Les titulaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), de la PCH (prestation de compensation du handicap)
*Les retraités ou pensionnés sans activité professionnelle
*Les familles allocataires CAF ou MSA sur notification
*Toute personne présentant un problème social ou médical devant être traité en urgence, et qui n'entrerait pas dans les critères énoncés ci-dessus.

CIRCUITS COURTS Qualité et proximité aux casiers fermiers



Depuis octobre dernier, les casiers fermiers, installés sur le parvis du siège de la CCPLM, rencontrent un vif succès.
Ce dispositif intercommunal, qui permet d'accéder en permanence à des produits frais et locaux cultivés dans l'Aude, est en partenariat avec la Banque des Territoires et le Drive Fermier Audois composé d'une quinzaine d'agriculteurs et artisans du département.

Accès : en libre service ou commande via votre producteur ou sur www.drivefermieraudois.fr

PORTAGE DE REPAS Un service essentiel apporté sur un plateau



Le CIAS Piège Lauragais Malepère propose un service de portage de repas à domicile. Ces repas sont livrés du lundi au vendredi. Ils comprennent les déjeuners des jours ouvrés ainsi que ceux du week-end. Le prix du repas est fixé à 8 euros, dégressif sous certaines conditions.

Avec près de 25 % de la population du territoire ayant plus de 64 ans, le CIAS Piège Lauragais Malepère assure le portage de repas auprès de plus de 80 senior inscrits quotidiennement sur l'ensemble du territoire. La satisfaction des usagers est au cœur des engagements du CIAS qui mobilise pour ce service deux agents et des fournisseurs installés localement. Une mesure forte en faveur du circuit court qui permet à la fois d'assurer la qualité des repas et de participer à l'économie locale.

Pour en savoir plus : 04 68 60 88 37 / 04 68 24 72 35.

L'économie, au service de la vitalité du territoire



UN LEVIER INNOVANT ET DURABLE POUR CONSTRUIRE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Engagée en faveur du développement économique du territoire, la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère poursuit son action favorisant l'implantation d'entreprises et le maintien et la création d'emplois.
Elle s'appuie pour cela sur plusieurs leviers dont l'aménagement et la gestion de la Zone d'Activités intercommunale à Bram, l'accompagnement des associations et groupements de commerçants et entrepreneurs du territoire et la mise en place de dispositifs d'aide au tissu économique.

2 AXES MAJEURS

Aujourd'hui, la CCPLM amplifie son action notamment avec :
- le projet d'extension de la Zone d'activités
- la mise en place de dispositifs d'aide aux acteurs économiques.

ZOOM sur les actions et projets de la CCPLM P6-9

191 commerces, services et entreprises en activité recensés en Piège Lauragais Malepère

1 ZAE intercommunale située à Bram

composée de

23 commerces, services et entreprises en activité sur la ZAE

300 emplois générés

5 parcelles acquises en 2022

3 parcelles en cours d'acquisition



ANDRÉ VIOLA
Président
de la CCPLM

« En soutenant le tissu économique du territoire, nous contribuons à l'ouverture de nouvelles opportunités économiques et sociales au service de tous. »

Ancrage de la Zone d'Activités Lauragais

La CCPLM, territoire majoritairement rural, est dotée d'une zone d'activités située à Bram.

Historiquement créée dans les années 1990 sous l'impulsion de Jacques Cambolive suite à la construction de l'échangeur autoroutier, cette ZAE accueille diverses entreprises des filières transport, artisanat, agricole et restauration sur 15 hectares générant 300 emplois sur place.

Face aux enjeux économiques mais aussi environnementaux, les élus de la CCPLM se mobilisent au quotidien pour favoriser l'attractivité du site en animant et en assurant l'entretien de la zone.

Pour cela, la CCPLM investit en matière de voirie, de réseau pluvial, de réseau d'eau potable et de réseau d'assainissement collectif, d'éclairage public et de réseau électrique (avec branchements) et travaille sur le projet d'extension de la Zone d'Activités.



295 000 € investis en 2022 pour l'entretien de la zone

1 EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS

La CCPLM a l'objectif d'étendre la ZAE avec une ZAC. Avec ce projet d'extension, présenté et débattu lors de la concertation publique engagée en janvier dernier, la CCPLM a pour ambition à la fois de répondre à la forte demande d'implantation ou de développement des entreprises et de créer de nouveaux emplois et services, tout en préservant une continuité et une cohérence environnementale et urbanistique. Pour insuffler cette nouvelle dynamique, la CCPLM fait le choix de proposer une opération d'extension d'environ 30 hectares permettant d'accueillir les filières en lien avec le monde agricole et agroalimentaire, industrie, transporteur, négoce, artisanat, paramédical.

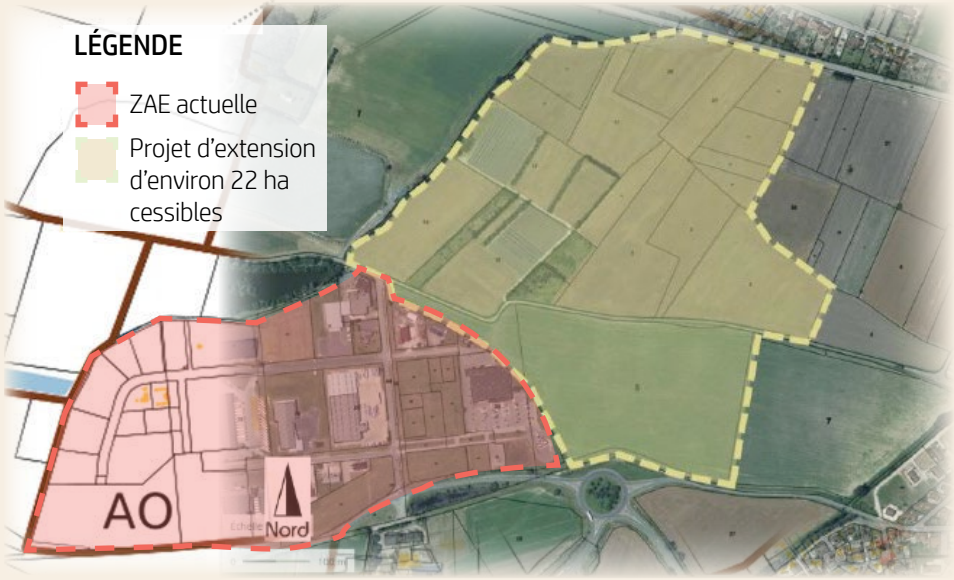
Plus d'info sur http://ccplm.fr/accueil/concertation-publique/

POURQUOI UNE ZAC ?

La création d'une Zone d'Aménagement Concerté permet à une collectivité territoriale de définir l'ensemble des éléments techniques et financiers du futur aménagement du terrain de l'extension de zone (voiries, nombre de lots, aspects extérieurs, délais de réalisation).

Cette procédure présente des qualités adaptées pour encadrer l'opération en permettant à la collectivité de garder la maîtrise des choix d'aménagement (signature d'un cahier des charges) tout en faisant supporter le coût de la viabilisation des terrains et de certains équipements à un aménageur.





DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

La création de la ZAC fait l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

15 janvier : dossier de présentation du projet accessible au siège et sur www.ccplm.fr

Jusqu'à mi-avril : participez à la concertation autour du projet en donnant votre avis

2 AIDE À L'IMMOBILIER DES ENTREPRISES

La Communauté de Communes donne un coup de pouce à vos projets grâce au dispositif d'aide à l'investissement immobilier.

Avec ce nouveau dispositif, la CCPLM souhaite conforter le tissu économique territorial et participer à l'attractivité du territoire intercommunal, en soutenant les investissements immobiliers des entreprises, dès lors qu'ils créent des ressources pour le territoire, maintiennent ou génèrent des emplois.

Ce dispositif s'adresse aux entreprises ayant leur siège social sur le territoire CCPLM :

- Les petites entreprises de moins de 50 salariés
- Les moyennes entreprises de moins de 250 salariés
- Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) de 250 à moins de 5 000 salariés

Pour en savoir plus www.ccplm.fr / siège de la CCPLM

3 AIDE AUX ARTISANS BOULANGERS

Face à la crise énergétique, la communauté de communes se joint au dispositif de la Région Occitanie à destination des artisans boulangers.

A l'image du fonds Loccal mis en place pour accompagner les entreprises pendant la crise du Covid-19, cette mobilisation collective vient en soutien des boulangers, subissant une hausse du coût de l'énergie et des matières premières sans précédent.

Contact et candidature via votre référent de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

PAROLE D'AGENT



ALAIN PIGNON
Manager du développement économique CCPLM et Mairie de Bram

"Mon rôle est de contribuer à l'implantation de nouveaux commerces et services sur le territoire et de maintenir les commerces existants.
Cette mission passe par l'accompagnement des investisseurs dans leurs projets de création ou de reprise. C'est aussi l'animation de groupe d'acteurs économiques et touristiques. Je les accompagne au regard de leurs diverses problématiques (aménagement, extension) et nous les orientons, le cas échéant, vers les différents partenaires tels que Pôle Emploi, la Région, la Chambre des métiers."



Visite d'Asteraseed à Lasserre de Prouille



Visite de l'entreprise Serinol à Bram



Visite de l'entreprise Mericq sur la ZAE à Bram



Visite de l'entreprise FLDI étendue à Bram

Chantier d'insertion : aider à renouer avec l'emploi



Chaque année, une trentaine de personnes en difficulté sociale et professionnelle bénéficie, grâce à la CCPLM, d'un contrat de travail dans le cadre des deux chantiers d'insertion : "restauration de petit patrimoine" et "espaces verts". Le service Insertion, en partenariat avec le CFPM Centre de formation professionnelle du Midi, recrute les demandeurs d'emplois, leur proposant un encadrement et une formation techniques et un accompagnement socioprofessionnel.

"L'impression d'être utile"

PAROLE DE BÉNÉFICIAIRE

DAVID
Bénéficiaire du chantier

"Grâce au chantier d'insertion, j'ai appris à travailler en équipe avec des consignes et des horaires à respecter. Inactif depuis quelques mois, j'ai l'impression d'être utile. C'est sans aucun doute une expérience que je vais mettre en avant dans mon projet professionnel."



PAROLE DE MAIRE

"Embellir nos villages tout en formant"

YOLANDE STEENKESTE
Maire de Laurac-Le-Grand

Vous avez fait intervenir le chantier d'insertion. Qu'est-ce qui a motivé votre choix ?

Cette solution est beaucoup moins onéreuse qu'une entreprise artisanale et permet par conséquent d'effectuer ces travaux de second oeuvre qui n'auraient pu être réalisés autrement.

Comment se déroule ce partenariat ?

D'abord le projet doit être soumis à la CCPLM. Le projet retenu est traité en concertation avec l'élu délégué à l'insertion, et avec le formateur pour définir le processus, le temps nécessaire, les matériaux à se procurer et les délais.

Maintenant finalisé, quelle va être l'utilisation du Moulin ?

Le Moulin fera partie d'un nouveau site touristique sur le point le plus haut du village permettant de découvrir un panorama exceptionnel sur 180°, bientôt équipé d'une table d'orientation .

Que diriez-vous à un.e élu.e réfléchissant à faire intervenir le chantier sur sa commune ?

Je recommande vivement cette formule car elle permet d'entretenir le patrimoine communal, d'embellir nos villages tout en formant des personnes qui ont des difficultés à revenir dans le monde du travail.

Le chantier d'insertion recrute

Les 2 équipes du chantier d'insertion de la CCPLM se renouvellent.

Les postes sont ouverts aux :
- bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH)
- travailleurs handicapés
- jeunes de moins de 26 ans
- plus de 50 ans

Pour postuler : déposer CV à l'accueil de la CCPLM 62 rue Bonrepos à Bram

Le chantier d'insertion de la CCPLM est financé par le Fonds social Européen (FSE), l'Etat et le Département de l'Aude.

Plus de 66 % de sortie dynamique* en 2022







DANS LA PEAU DE

ZOOM SUR... Chaque jour, près de 50 bénévoles s'engagent au sein du réseau de lecture publique. Souvent dans l'ombre, ils interviennent aux côtés des agents bibliothécaires pour faire vivre les médiathèques au service des publics, de leur village et surtout par amour de la lecture. Découvrons Aude et Esther bénévoles à la médiathèque à Pexiora.



BIO EXPRESS
Aude
Employée au bureau de Poste de Pexiora

2008 : inscription à la médiathèque

2022 : engagement bénévole à la médiathèque

BIO EXPRESS
Esther
Retraitée du commerce

2000 : bénévole à la bibliothèque municipale

2008 : engagement bénévole à la médiathèque

Bénévole dans une médiathèque, un engagement citoyen ?

J'ai toujours aimé lire et mon rêve était de devenir bibliothécaire. Si la vie en a décidé autrement, maintenant à la retraite je me consacre à ma passion.

Esther m'avait alertée sur le fait que la médiathèque recherchait un nouveau bénévole. Fréquentant la médiathèque depuis longtemps, je me suis proposée !

Quel est votre quotidien au sein de la médiathèque ?

Notre rôle est vaste ! Je conseille des lectures, j'aide au montage des expositions et événements thématiques comme le Printemps des Poètes, la Saint-Valentin...

Habituée à travailler avec du public, c'est naturel pour moi d'accompagner et de discuter avec les usagers. J'aide aussi à l'organisation interne en créant des tableaux et listes de tâches pour l'équipe.

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette mission bénévole ?

J'aime beaucoup travailler avec les enfants, les voir s'émerveiller devant une histoire et grandir grâce à la lecture.

J'essaie de concilier ma vie professionnelle, familiale et bénévole à la médiathèque. C'est mon équilibre.

Un dernier mot ?

Je regrette que les ados lisent de moins en moins. Nous avons des ouvrages pour tous les goûts.

Avec 12 € par adulte par an, l'abonnement au réseau est quasi offert ! N'hésitez pas à nous rejoindre !

En chiffres

8 médiathèques

45 000 documents : CD, DVD, ouvrages...

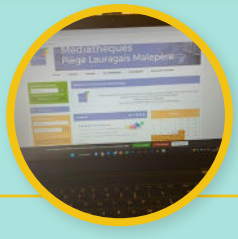
7 agents bibliothécaires

50 bénévoles

SERGE SERRANO
Vice-Président
Culture

“FIERS QUE DES USAGERS REJOIGNENT LE RÉSEAU EN TANT QUE BÉNÉVOLES”

Notre réseau repose sur l'engagement commun des élus, des agents mais aussi sur celui des bénévoles qui sont très attachés à ce service intercommunal de proximité.



Nouveau portail à votre service

Découvrez le nouveau portail des médiathèques ! Actualités de vos médiathèques, informations pratiques, recherches sur le catalogue des bibliothèques, partage de vos avis de lectures, suivi de vos prêts et lectures vous sont proposés en accès simplifié sur ordinateur et smartphone.

Contact : lecture@ccplm.fr

Comment réserver ?

Vous connecter sur : **https://ccplm.bibli.fr/**

Une fois connecté, cherchez votre livre dans le catalogue et cliquez sur “réserver” en bas à gauche du document.

Retrouvez vos réservations sur votre espace, depuis l'accès rapide : onglet “mes réservations”.

Le réseau de lecture publique poursuit le débat sur son avenir !

Dans le cadre la construction de son Contrat-Territoire-Lecture (CTL), le réseau des médiathèques poursuit ses rencontres qu'elle a souhaitées ouvrir à l'ensemble des acteurs concernés : usagers, bénévoles, agents et élus du territoire, pour proposer une offre la plus adaptée aux besoins des habitants.



Comme chaque année, la Structure Information Jeunesse (ancien PIJ) réunit collégiens de 3ème et partenaires dans le but d'accompagner les jeunes dans leur projet professionnel, de mobilité, de santé, etc. Prochaine édition : 4 avril à l'Espace Idéal.

La saison touristique se prépare

En partenariat avec les communes de Bram et Montréal, l'équipe de l'office intercommunal organise pour la 2ème année, l'ouverture de ses points d'information de l'été. Ces annexes au bureau de Fanjeaux permettent de capter un plus large public. L'occasion aussi de se rapprocher de la Voie Verte et du Canal du Midi, terrain de jeu apprécié des cyclotouristes, public moins rencontré à Fanjeaux.

Pour cette saison 2023, les animations de l'office feront la part belle au « bien vivre » avec l'organisation de quatre marchés nocturnes qui deviennent des rendez-vous incontournables de l'été. Le patrimoine et la contemplation seront aussi à l'honneur avec les soirées d'observation des étoiles au moulin et les visites guidées de l'été. Le programme des animations de l'office et toutes les autres manifestations du territoire seront à retrouver sur l'agenda de l'office : https://collinescathares.com/agenda/

Le RPE à votre service

Lieu d'information, de rencontre et d'échanges sur l'accueil du jeune enfant, le Relais Petite Enfance (anciennement Relais Assistants Maternels) de la CCPLM rouvre ses portes, destiné aux parents-employeurs, aux assistantes maternelles et aux tout-petits.



OUVERTURE
Bram : lundi/mardi/jeudi/vendredi 8h30/12h30-13h30/17h30
Mercredi 14h/18h
Belpech : 2 lundis / mois : 9h/12h30
Contact : ram@ccplm.fr / 04 68 78 53 69

NOUVEAU Des bornes interactives pour consulter les informations touristiques



L'office de tourisme « Au Cœur des Collines cathares » va équiper ses bureaux d'information touristique de Fanjeaux et Montréal de bornes interactives répondant au besoin d'information des visiteurs et touristes passant sur le territoire, notamment sur les créneaux de fermeture au public.

Ces deux premières bornes ainsi que l'ordinateur surface qui équipera le point d'info de Bram cet été, offriront une visualisation du territoire en trois dimensions et le repérage des points d'intérêts touristiques. Sa cartographie fait la part belle aux itinéraires de randonnée et aux paysages préservés de nos collines cathares, mais elle permet également de repérer et visualiser tous les sites patrimoniaux du territoire, les restaurants et hébergements à proximité. Chaque point d'intérêt est assorti d'une fiche d'information et d'images le mettant en valeur. En résumé, il ne s'agit pas seulement d'une borne de consultation statique, c'est un outil interactif avec une navigation virtuelle 3D à découvrir dès cet été.

Intercommunalité amie des enfants — unicef pour chaque enfant

communauté de communes PIÈGE - LAURAGAIS - MALEPÈRE

FRANCE

EAU ET SOLIDARITÉ

SÉNÉGAL FOUNDIOUGNE

MERCREDI 22 MARS 24 MAI

INSCRIPTION SUR VOTRE ESPACE CITOYENS

ECOL'EAU

SÉRIE DE JOURNÉES THÉMATIQUES AU CENTRE DE LOISIRS DE BESPLAS SENSIBILISANT À LA COOPÉRATION AUTOUR DE LA RESSOURCE EN EAU

MERCREDI 7 JUIN

AVEC RESTITUTION DES ATELIERS AUPRÈS DES FAMILLES EN PRÉSENCE DES PARTENAIRES

ACAD Association pour la Coopération entre Acteurs du Développement

CONTACTS

Accueil
contact@ccplm.fr

Comptabilité
comptabilite@ccplm.fr

Enfance-Jeunesse
jeunesse@ccplm.fr

Eau-Assainissement
contact@ccplm.fr

Voirie
voirie@ccplm.fr

Tourisme
tourisme@ccplm.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale
cias@ccplm.fr

Espace France Services
mfs@ccplm.fr

Point Information Jeunesse
pij@ccplm.fr

Environnement cpte@ccplm.fr

Insertion
contact@ccplm.fr

Ecole des Arts
contact@ccplm.fr

Assainissement Non Collectif
spanc@ccplm.fr

Communication
communication@ccplm.fr

Lecture publique
lecture@ccplm.fr

Toute l'actualité à retrouver sur www.ccplm.fr